nccr on the move

National Center of Competence in Research–
The Migration-Mobility Nexus

UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

Personnes réfugiées d'Ukraine en Suisse : Quels défis et leçons après deux ans ?

Table ronde d'expert·e·s

Vendredi 15 mars 2024
10:30 – 17:30
Allresto Kongresszentrum
Effingerstrasse 20, Berne

Les présentations et débats seront en français et en allemand avec interprétation simultanée

© UNHCR / Anna-Tia Buss

Personnes réfugiées d'Ukraine en Suisse : Quels défis et leçons après deux ans ?

Vendredi 15 mars 2024, 10:30-17:30, Allresto Kongresszentrum, Effingerstrasse 20, Berne

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe a débuté il y a deux ans. En 2024, il y a plus de 6 millions d'Ukrainien·ne·s qui ont dû fuir leur pays. La plupart de ces personnes ont trouvé refuge dans d'autres pays en Europe.

La Suisse a également accordé sa protection à de nombreuses personnes réfugiées venant d'Ukraine. En mars 2022, un instrument de protection temporaire – le statut S – a été activé pour la première fois. Deux ans plus tard, environ 66'000 personnes réfugiées d'Ukraine bénéficient toujours de ce statut de protection. Les bénéficiaires du statut S ont accès à des services de base et d'autres droits, comme par exemple au marché du travail.

Le grand nombre de personnes réfugiées arrivées en Suisse au début de la guerre a posé de grands défis aux structures d'hébergement étatiques. Grâce à la bonne collaboration entre l'administration, les œuvres d'entraide et la société civile, il a été possible d'héberger un grand nombre de personnes réfugiées dans des familles d'accueil.

Deux ans après l'arrivée des personnes réfugiées d'Ukraine en Suisse, il est temps de dresser un bilan. Comment s'est passée l'intégration de ces personnes dans le marché du travail ? Comment s'est déroulé leur hébergement en famille d'accueil ? Et plus généralement, quel bilan peut-on tirer de l'activation du statut S ? Etant donné que la fin de la guerre en Ukraine ne semble pas proche et que le statut de protection S ne prévoit qu'un séjour temporaire, il convient également de se demander si des adaptations sont nécessaires, et si oui, lesquelles.

Le Pôle de recherche national (PRN) consacré aux études sur la migration et la mobilité « nccr – on the move » et le Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, organisent un dialogue autour du thème des personnes réfugiées ayant fui l'Ukraine en Suisse.

Des expert·e·s issu·e·s du parlement fédéral, de l'administration fédérale, de gouvernements cantonaux, d'œuvres d'entraide, de la communauté ukrainienne, d'associations patronales, d'organisations internationales, des chercheur·euse·s et des milieux intéressés échangeront leurs points de vue sur différents aspects de cette thématique, ainsi que sur le bilan et les leçons qui peuvent être tirés de l'accueil des personnes réfugiées d'Ukraine en vue de futures possibles 'crises'.

Après un mot de bienvenue, trois panels d'expert·e·s aborderont les thèmes suivants :

- **Intégration dans le marché du travail** : Deux ans après l'activation du statut de protection S pour les personnes fuyant l'Ukraine, environ 20 % des réfugié·e·s d'Ukraine en âge de travailler ont accédé au marché du travail. Compte tenu notamment du niveau d'éducation élevé de nombreuses personnes réfugiées ukrainiennes, un taux d'activité plus élevé et des emplois correspondant mieux à leurs qualifications semblent atteignables. En outre, le Conseil fédéral vise à augmenter le taux d'emploi de 20 % à 40 % jusqu'à la fin de 2024. Quels sont les obstacles actuels rencontrés par les réfugié·e·s d'Ukraine pour accéder au marché du travail ? Pourquoi le taux d'activité de ces personnes varie considérablement d'un canton à un autre ? Quel type de soutien est nécessaire pour aider les réfugié·e·s d'Ukraine à accéder au marché du travail ?

- **Hébergement privé** : L'hébergement privé s'est affirmé pour la première fois comme un élément clé de la politique officielle d'accueil des réfugié·e·s en Suisse, contribuant à prévenir la saturation des capacités du système d'asile. Les personnes réfugiées se sont également appuyés sur leurs propres réseaux personnels et leurs relations pour faciliter leur hébergement. En plus de l'hébergement, les hôtes privés aident les réfugiés à se familiariser avec la vie quotidienne en Suisse et peuvent contribuer à leur intégration. Quels enseignements peuvent être tirés de l'expérience de cet accueil privé à grande échelle ? Quels sont les défis rencontrés et les points à améliorer ? Quels sont les avantages offerts par l'hébergement privé, y compris en termes d'intégration ? Comment le concept d'hébergement en famille d'accueil pourrait-il être intégré dans le système habituel d'hébergement ?

– **Bilan et leçons de l'activation du statut S** : Le statut de protection temporaire S a été introduit dans la loi sur l'asile après les guerres des Balkans. Néanmoins, il a été appliqué pour la première fois dans le contexte de la situation des personnes réfugiées d'Ukraine afin d'accueillir un nombre important de personnes sans surcharger le système d'asile. Le statut S est un statut de protection temporaire orienté vers le retour. Quelles conclusions peut-on tirer de l'application actuelle et en vue du futur ? Quelles réflexions en découlent éventuellement pour les discussions sur la transformation de l'admission provisoire en un statut de protection subsidiaire ? Comment l'admission provisoire et l'admission temporaire pourraient-elles être intégrées dans un système suisse global de protection internationale ?

La manifestation se terminera par un mot de clôture suivi d'un apéritif.

Les places sont limitées et seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions. **Veuillez-vous inscrire dès que possible via ce lien.** Les inscriptions seront clôturées lorsque le nombre maximum de places sera atteint.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Lucas Oesch (lucas.oesch@unine.ch).

La modération des panels sera assurée par: **Inés Mateos**.

Programme

10:30 Inscriptions et café de bienvenue

11:00 **Mot de bienvenue**
– **Gianni D'Amato**, Directeur du nccr – on the move
– **Anja Klug**, Cheffe du Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein

11:15 **Intégration dans le marché du travail**
Panel avec :
– **Isabelle Moret**, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine DEIEP, Canton de Vaud
– **Philipp Berger**, Responsable de la Division Admission marché de travail, Secrétariat d'État aux migrations SEM
– **Daniella Lützelschwab**, Responsable du secteur Marché de travail, Union Patronale Suisse
– **Andrej Lushnycky**, Consul, Consulat honoraire d'Ukraine en Suisse

12:30 Déjeuner (buffet)

13:30 **Hébergement privé**
Panel avec :
– **Oleksandra Tarkhanova**, Chercheuse postdoctorale à l'Institut de sociologie, Université de Neuchâtel
– **Bianca Schenk**, Responsable du domaine de direction familles d'accueil, Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
– **Dominik Hangartner**, Co-directeur de l'Immigration Policy Lab, ETH Zürich
– **Sophie Buchs**, Directrice de Caritas Genève

14:45 Pause café

15:15 **Activation du statut S: bilan et leçons**
Panel avec :
– **Cesla Amarelle**, Professeure à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel
– **Anja Klug**, Cheffe du Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein
– **Claudio Martelli**, Directeur suppléant du Secrétariat d'État aux migrations SEM

16:30 **Clôture**
– **Fiona Mubi**, Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein
– **Lucas Oesch**, nccr – on the move

16.45 Apéritif